

FRANSYLVA 26 FEUILLE DROMOISE DE LA FORET PRIVEE



Juillet 2023

NOUVELLES adresses :

FRANSYLVA 26 – BP 67 - 26302 BOURG DE PEAGE

TEL : 07 49 24 76 49 - (le lundi de 14 à 17 heures)

MEL: fransylva26@gmail.com

SOMMAIRE

Page 1	Edito
Page 2	AG 2023
Page 3	le nouveau Président.
Page 4	les formations 2023.
Page 5	le CRPF Drome.
Page 6	Dossier Propriétaire forestier
Page 7	Rendez-vous sur le stand forêt
Page 8	adresses utiles.

Propos de André Aubanel !

Fransylva 26 a tenu son Assemblée Générale le 9 juin à la distillerie des 4 Vallées à CHAMALOC ou nous avons pu découvrir une nouvelle vertu de l'utilisation des résineux : leurs huiles essentielles. Le marché est encore timide, mais les vertus de ces huiles essentielles séduisent de plus en plus.

La présence de la Présidente du Conseil Départemental Marie Pierre MOUTON, de la Présidente du CNPF Anne Marie BARREAU, du directeur de la Fédération FRANSYLVA Laurent de BERTIER, de la Direction Départementale des Territoires et nombreux élus, est une grande reconnaissance de notre activité.

Cette assemblée est marquée par un changement de génération d'administrateurs ; qui depuis 15 ans ce sont dévoués pour accompagner les propriétaires de forêts (grandes ou moins grandes, prospères ou moins prospères)

Nous remercions toutes ces bonnes volontés qui n'ont pas souhaités renouveler leurs mandats et ont beaucoup donné à l'accompagnement de Fransylva.

Naturellement accueillie, une nouvelle génération a été candidate, bien décidée à porter des actions nouvelles.

Après 15 années de Présidence, le renouvellement est aussi un signe de redynamisation qui sera porté par Daniel AUDEYER.

Encore présent comme trésorier, je souhaite grandes réussites des nouvelles actions de Fransylva 26 accompagné par le CNPF Auvergne Rhône Alpes.

ANDRE.



Un conseil d'administration à Fransylva 26- aux Etablissement ASTIC, Pont de l'Isère



ASSEMBLEE GENERALE DE FRANSYLVA 26 – 9 JUIN 2023. A CHAMALOC.

En présence de Mme la présidente du CNPF, le passage de Mme la Présidente du Conseil Départemental et du directeur général de la Fédération FRANSYLVA.

La présence de Mr Claude AURIAS, conseiller Régional, Mme CHARMET et Ch. MORIN, conseillers Départementaux, les représentants de la DDT, Fédération départementale de chasse, du CRPF ...

70 personnes ont participé à cette assemblée.

FRANSYLVA 26 a offert un échantillon d'huile essentielle de PIN SYLVESTRE à tous les présents.

➤ **PARTIE STATUTAIRE.**

- Rapport d'activité présenté par Henry d'Yvoire.
- La synthèse du stage sur la pression du gibier dans la forêt DROMOISE par Jessica Jarjaye.
- Présentation du CRPF 26 par Stéphane Grulois.
- Les comptes 2022 et prévisions 2023 présentés par Daniel Audeyer.
- Cotisations 2024 – sans changement.

➤ **Renouvellement des administrateurs.**

- Simone QUARD, Olivier PESENTI, Michel BOUERY et Roger LAFOND n'ont pas souhaité renouveler leur présence au conseil.
- Renouvelés en 2023 Aubanel André et Jean Marie Vitte.
- Candidatures déposées : DOSE ROBERT (Drome Provençale) et MEHDI MALLIER (vallée de la Drome) – ELUS.

Le nouveau conseil est composé de : ASTIC John, AUBANEL André, AUDEYER Daniel, BOSSAN Véronique, DOSE Robert, d'YVOIRE Henry, GONDIAN Bernard, GONTIER Hervé, JARJAYE Jessica, MALLIER Mehdi, PEYRONNET Anne, RAMBAUD Jean Claude, TARDIEU Edmond, VITTE Jean Marie.

- Rapport moral du Président.
- Exposé sur l'état de santé de la forêt Drômoise par Stéphane Olagnon (DDT)
- Intervention du Directeur général de FRANSYLVA, sur les services et actions de la Fédération FRANSYLVA.

- VISITE de la distillerie avec explication de l'extraction de huiles essentielles des aiguilles des résineux.
- Retour en salle pour l'apéritif et « prise de paroles »
- ❖ Henry d'Yvoire, pour le conseil d'administration, a remercié André pour son dévouement et l'évolution de Fransylva durant ces 15 années de Présidence.
- ❖ Claude Aurias, a résumé le soutien de la Région à la forêt, et remercié André.
- ❖ Laurent de Bertier, a transmis les amitiés du Président de la Fédération, Antoine d'Amécourt.
- ❖ Anne Marie Barreau a rappelé le rôle du CNPF, et la disponibilité d'André à Fransylva, au CRPF et au CNPF.
- ❖ Emu ! André a remercié tous ceux qui l'ont aidé, soutenus ou amicalement recentré...

Enfin André a présenté le « candidat » à sa succession, soutenus par le conseil d'administration !
Daniel Audeyer, le candidat, a exprimé ses motivations

L'élection du Président de Fransylva 26 et de « son bureau » aura lieu le vendredi 21 juillet.

APRES LE RAPIDE REPAS !

- ❖ Visite du Groupement Forestier du Col du Pré, 168 hectares, plantations en 1985 : de 50 ha de pin noir d'Autriche, 2 ha de Cédre de l'Atlas, 0.5 ha de mélèze, le reste en régénération naturelle, pin sylvestre, hêtre et chêne.
Visite commentée par André Aubanel et Gilles BERNARD.
- ❖ ENSUITE, visite de la scierie artisanale GIORGIS, à DIE, travail « a façon » pour les besoins locaux et un peu de produits normalisés.
Un vrais service local avec du matériel et compétences de qualité.
L'assemblée agréable à tous s'est dispersée vers 17.30 heures.



Daniel AUDEYER Président de FRANSYLVA 26.

Je suis propriétaire forestier dans le Vercors avec un document de gestion durable.

Je siège à Fransylva 26 depuis une douzaine d'années, et élu suppléant de John Astic au CRPF Auvergne Rhône Alpes.

Tous d'abord je voudrais remercier André Aubanel pour le colossal travail qu'il a accompli pour le syndicalisme forestier de la Drôme, puis de la région AURA, et pour finir au CNPF à Paris.

Je souhaite m'appuyer sur un bureau et un conseil d'administration engagés, dont les missions seront partagées par toutes et tous.

Nous travaillerons dans la continuité pour renforcer notre présence auprès des adhérents, historiques ou nouveaux.

Nous continuerons notre partenariat avec tous les groupements sylvicole, ainsi qu'avec nos voisins Fransylva 07. Nous renforcerons notre présence sur le terrain avec les techniciens de CRPF, afin de déterminer les actions à mener pour réduire l'impact du changement climatique.

Avec Fransylva AURA, nous accentuerons notre travail de représentation des intérêts des propriétaires forestiers. Nous défendrons nos forêts, qui ne sont pas uniquement attaquées par les prédateurs, mais aussi par la société civile.

Notre action se portera auprès des jeunes enfants de primaire, pour cela nous demanderons l'aide du Conseil Départemental et du CNPF pour établir un plan de communication.

Nous continuerons notre présence partout où les propriétaires forestiers doivent donner leurs avis et apporter leurs expertises.

Nous renforcerons nos liens avec l'interprofession, FIBOIS, les partenaires majeurs de l'exploitation de nos forêts. Je souhaite que chaque propriétaire puisse apporter sa voix, ses idées, ses questionnements, ces avis dans un esprit constructif.

Je reste à votre écoute.

Daniel Audeyer

FOGEFOR Drôme 2023 - RAPPEL -

L'association FOGEFOR-Aura propose chaque année un programme de stages pour tous les propriétaires forestiers. Ces cycles sont organisés en concertation avec le CRPF et Fransylva et sont animés par les techniciens et ingénieurs du CRPF. Ils permettent en petit groupe de découvrir la forêt d'aborder des questions d'actualités et d'acquérir de nouvelles connaissances techniques.

Cette année vous retrouverez un stage d'initiation réservé aux propriétaires qui commencent à s'intéresser de près à leur forêt ou qui ont besoin de se familiariser avec les bases de la sylviculture. Mais aussi un stage thématique sur la fiscalité.

L'adhésion à l'association FOGEFOR est de 10 euros et ouvre la possibilité de participer à tous les stages pour 2023. Les frais de formations sont de 70€ par stage (Hors repas).

Le nombre de participants est limité.

Initiation à la gestion forestière

- **Journée 1 – 08 septembre– Vassieux en Vercors**
Savoir lire une carte et les principaux éléments du cadastre, reconnaître 3 essences du secteur, 3 types de peuplements, 3 types d'interventions sylvicoles.
- **Journée 2 – 15 septembre– Vassieux en Vercors**
Savoir mesurer un arbre et un peuplement et estimer son volume
- **Journée 3 - 22 septembre– Vassieux en Vercors**
Comprendre les différents acteurs, le cadastre et ses impôts, les DGD, et comment vendre du bois.

Animateurs Gilles BERNARD et Alexandre PETROFF CNPF

Thématique : Fiscalité forestière

- **Journée 1 – 13 octobre – Bourg Les Valence**
La fiscalité forestière liée à la détention de biens forestiers "Je suis propriétaire forestier, quelle est la fiscalité applicable à ces biens ?" LA TAXE FONCIERE - L'IMPOT SUR LE REVENU - LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
Exercices pratiques : déclarer l'impôt sur le revenu, demander un crédit d'impôt défi, numéro SIRET, s'assujettir TVA...
- **Journée 2 – 27 octobre– Bourg Les Valence**
La transmission du patrimoine forestier "Je suis propriétaire forestier, comment transmettre ces biens

LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE FORESTIER - L'IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (IFI) - Aménagements fiscaux et garantie de gestion durable Exercices pratiques...

Animateurs Frédérique CHAZAL CNPF, et juriste spécialisé.

Mention RGPD :

- J'accepte que les informations saisies soient utilisées à des fins statistiques
- Je n'accepte pas que mes données soient utilisées

Inscription en ligne : auvergnerrhonealpes.cnpf.fr

Rubrique : Se former, s'informer - Les formations à la gestion forestière

Renseignements : 06-19-69-37-49 stephanie.joumel@cnpf.fr

Pour l'instant nous avons trop peu d'inscription pour les cessions de formations qui risquent d'être annulées. Inscrivez-vous rapidement,

La nouvelle équipe du CNPF, Une équipe à votre service.....

L'équipe du CNPF de la Drôme comprend actuellement 4 personnes :



- **Stéphane Grulois**, ingénieur forestier, encadre l'équipe Drôme/Ardèche (7 techniciens sur les deux départements), est chargé des relations avec les partenaires institutionnels et participe aux instances de la filière forêt-Bois et autres instances concernées par la forêt (chasse, eau, aménagement du territoire, lutte contre les feux de forêt...).



Gilles Bernard, technicien forestier, intervient sur les missions régaliennes du CRPF d'instruction des documents de gestion durable (PSG et CBPS). Gilles est également correspondant observateur pour le département Santé des Forêt, service de l'Etat qui gère un dispositif de surveillance de diagnostic et de conseil phytosanitaire pour la forêt.

- **Alexandre Petroff**, technicien, intervient principalement sur des conventions liant le CRPF à des collectivités, Région, Département, Communautés des Communes. Sur la moitié nord du département.
- **Julien Camacho**, technicien, intervient sur la moitié sud du département, lié aussi à des conventions.

Ces conventions financent des actions renforcées sur les territoires :

- Appui aux propriétaires et à leurs groupements (ASLGF, GF,...),
- Animation pour l'émergence de projets de desserte complexes,
- R&D (changements climatiques) et de transferts des résultats auprès des propriétaires,
- Promotion des aides financières régionales et départementales à la réalisation des opérations sylvicoles.

Contacts : EN DERNIERE PAGE

COMMUNICATIONS.

"Nous recherchons une parcelle de bois (de feuillus) dans notre secteur de la Drôme des Collines. Idéalement entre 0,5 et 2 ha. Nous sommes ouverts à toutes propositions. Merci.

julien.tracol@orange.fr - 06 72 01 45 18 "

Dossier Propriétaire forestier, une chance et des responsabilités.

Être propriétaire forestier, c'est pouvoir profiter d'un espace de pleine nature, c'est assurer la transmission d'un patrimoine unique, c'est aussi tirer un revenu principal ou complémentaire grâce aux recettes de la coupe de bois, matériau renouvelable, ou encore bénéficier d'un mode de chauffage en « circuit court ».

Les raisons d'aimer sa forêt sont multiples et intimement liées aux parcours individuels et familiaux. Être propriétaire forestier, ce sont aussi d'importantes responsabilités. La forêt rend de nombreux services à nos sociétés humaines : elle fournit un matériau durable, capte le carbone, abrite la biodiversité, stabilise les sols, filtre l'eau, assure le bien-être des citoyens. La gestion durable mise en place par le propriétaire forestier contribue au maintien de ces services, au bénéfice de l'intérêt général. Par ailleurs, une forêt non entretenue est plus sensible au risque incendie et aux risques sanitaires.

Gérez, gérez, gérez ! Il est donc essentiel que les propriétaires s'engagent dans une démarche de gestion durable de leur forêt. En France, la forêt souffre davantage d'un déficit de gestion que d'une surexploitation de la ressource. Certes, la déforestation constitue un fléau ravageur dans de nombreux pays en développement ; cependant, nous ne pouvons pas transposer cette problématique aux forêts françaises qui gagnent du terrain chaque année.

Depuis 1908, leur surface a crû de sept millions d'hectares. L'enjeu est donc de convaincre les propriétaires inactifs de prendre en main la gestion de leurs parcelles, en leur fournissant les outils appropriés. L'acte de gestion représente donc le premier pas essentiel vers la pérennité de la forêt.

Selon le Code forestier, qui régit les espaces forestiers en France, Être propriétaire forestier représente une chance unique. Avec ce patrimoine vivant, le propriétaire joue un rôle au cœur du développement durable. Découvrir les champignons forestiers.

Bernard Petit © CNPF. Premiers pas en forêt.

Gestionnaires d'un milieu naturel, les forestiers sont comptables de tous les organismes vivant au sein de leur forêt : végétaux, animaux et champignons.

C'est le champ de la biodiversité que les forestiers ont parfois du mal à appréhender dans son ensemble. Pour faciliter la prise en compte des multiples sources de biodiversité, le CNPF a inventé, en 2008, un outil d'évaluation simple et scientifiquement pertinent

L'indice de biodiversité potentielle (IBP).

L'IBP repose sur la notation d'un ensemble de dix facteurs qui permettent d'évaluer la diversité en espèces végétales et animales sur un territoire forestier. Après avoir réalisé son relevé de terrain, le propriétaire ou le gestionnaire se fait une idée précise du niveau de biodiversité et, si le résultat n'est pas satisfaisant, il peut agir dans sa gestion pour améliorer les choses. Un exemple : il est intéressant de maintenir dans les peuplements des bois morts sur pied et au sol et des bois de gros diamètre. Cette ressource est précieuse pour un grand nombre de mammifères, d'oiseaux, de champignons, et une microfaune très diversifiée.

Leur action concourt à l'entretien de la fertilité des sols, à une protection contre certains insectes phytophages « ravageurs » et à une bonne régénération des peuplements. Il est donc utile d'utiliser l'IBP avant le marquage d'une coupe pour orienter celle-ci ou pendant l'établissement d'un plan simple de gestion, le cas échéant. Le diagnostic IBP constitue un outil accessible, à condition de savoir distinguer les espèces d'arbres.

« Le diagnostic IBP ne nécessite ni mesures complexes, ni connaissances naturalistes particulières sur les espèces, sauf pour l'identification des arbres, explique le CNPF. En pratique, il s'agit de parcourir le peuplement en dénombrant des éléments relatifs à chacun des dix facteurs, par exemple le nombre de gros arbres morts ou de strates. »

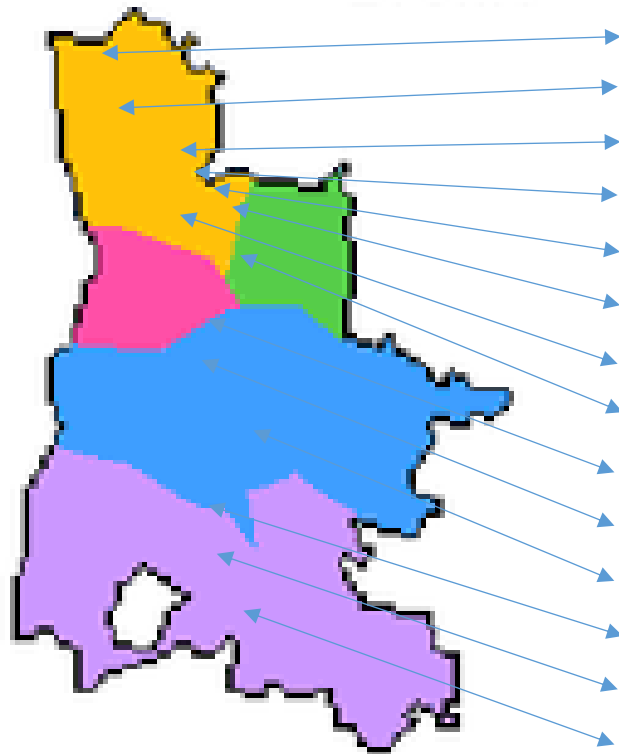
Un score entre 0 et 5 pour chaque facteur permet d'identifier la capacité d'accueil du peuplement ainsi que les éléments bénéfiques à la diversité des espèces ou ceux qui mériteraient d'être favorisés grâce à la gestion forestière. Un certain nombre de ressources sont mises à la disposition des forestiers par le CNPF, sur son site Internet, sous forme de document téléchargeable ou auprès de son service des éditions, pour mieux comprendre par exemple les liens entre les facteurs IBP et les espèces, ou sur la réalisation pratique de relevés IBP en forêt. Le CNPF-IDF (Institut pour le développement forestier) organise également chaque année des stages d'une demi-journée et peut mettre en place des sessions sur mesure.

Enfin, des formations peuvent avoir lieu en région, organisées par le CNPF. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'IDF ou des antennes régionales du CNPF pour plus d'informations.

Vos interlocuteurs du conseil d'administration de FRANSYLVA 26



Carte des pays de la Drôme



Henry d'Yvoire
Véronique Bossan
Jean Marie Vitte
John Astic
Hervé Gontier
Daniel Audeyer
Anne Peyronnet
Jean Claude Rambaud
Mehdi Mallier
Bernard Gondian
André Aubanel
Jessica Jarjaye
Robert Dose
Edmond Tardieu

- Drôme des collines
- Royans - Vercors
- Valence sur Rhône
- Diois - Vallée de la Drôme
- Drôme provençale

AU PARC DU VERCORS. La fête du bleu et animation forestière.

Aura lieu lors de la **Fête du Bleu** à Villard-de-Lans sur le site de Bois Barbu.

Rendez-vous le samedi 29 et dimanche 30 juillet sur le stand forêt et bois de la Fête du Bleu.

A cette occasion, nous aborderons les thèmes de la multifonctionnalité des forêts, de la gestion en futaie irrégulière.

Démonstration de matériel par les ouvriers de la forêt.

FRANSYLVA 26 SERA PRESENT.

En espérant vous retrouver nombreux à cet évènement.

ADRESSES UTILES :

- **FRANSYLVA 26, Président AUDEYER DANIEL.** fransylva26@gmail.com
CRPF - 145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **FRANSYLVA association Vercors (ADFVR)**
Daniel Audeyer, Les Patins- Loscence, 26420 La Chapelle en Vercors.
- **FRANSYLVA Provence, (AFDP),**
Roger Lafond, Mairie de COMPS 26220.

- **CRPF : ingénieur 07/26 ; Stéphane GRULOIS. 04 27 24 01 80.** stephane.grulois@crpf.fr
145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Gilles Bernard. Plans de gestions. 04 27 24 01 80.** gilles.bernard@crpf.fr
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Julien CAMACHO ; Sud Drome. 07 64 41 36 99** Julien.camacho@cnpf.fr
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Alexandre PETROFF, Nord Drôme. 04 27 24 01 80** alexandre.petroff@crpf.fr
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.

- **COFORET : Valérie CHARROIN, Technicienne secteur Drôme**
Mob. : 06 73 72 42 49 - Mail : vcharroin@coforet.com
- **COFORET : Joël MONTMAYEUL ; Technicien secteur Bonnevaux – Chambaran**
Mob. : 06 85 30 52 82 - Mail : jmontmayeul@coforet.com
- **COFORET : Maxence CARRA - Gestion de Propriétés & Aménagement des Territoires**
Mob. : 06 88 39 66 99 - Mail : mcarra@coforet.com
- **EXPERTS FORESTIERS, de proximité à la Drome, liste non exhaustive !**

- **BONAIME Emmanuel – 26760 BEAUMONT LES VALENCE.** e.bonaime@uef-expertise.fr
06 77 62 72 06
- **PARES Elise - 26190 ST JEAN ROYANS –** e.pares@foret-bois.com
Tél. 09 51 41 54 94 / 06 49 58 84 78 - Mail
- **THIEVENAZ Jean-Charles - 17, Avenue du Granier - 38240 MEYLAN** jc.thievenaz@foret-bois.com
Tél. 04 76 41 02 24 / 06 07 54 96 73 - Mail
- **LORANG Jean-René - Les Ramières - 26250 LIVRON SUR DROME** jr.lorang@foret-bois.com
Tél. 04 75 85 61 99 - Mail
- **Monneret Nicolas – Le Monteil. 07690 SAINT JULIEN DE VOCANCE** nico.monneret@wanadoo.fr
06 75 38 41 65 –
- **GESTIONNAIRES FORESTIERS :**
- **Jarjaye Jessica – le moulin 26170 VERCOIRAN** jessica.perraud@laposte.net
06 82 73 24 78
- **Vincent Betton – La Blache 26400 Plan de Baix** v.betton@orange.fr
06 82 96 64 55 -

Renseignements, contacts, réunions d'informations, commandes groupées, échanges d'expériences, assurances Responsabilité Civile forêt, Défense juridique, Représentation des propriétaires forestiers.

Pour adhérer à une structure de la forêt privée :

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION, André AUBANEL